

Action Réaction

En réaction à l'intervention de M Larrat , maire de Carcassonne, interrogé sur le mauvais classement de Carcassonne dans le Baromètre des Villes Cyclables. A voir sur YouTube: Conseil municipal de Carcassonne du 17 janvier 2022, à partir de 1h20...

La question vélo ou comment '*ambiancer*' une séance du conseil municipal ...

Après plus d'une heure de questions et de réponses, quand ça commence à ronronner et à traîner en longueur il suffit de placer une question sur le vélo et les pistes cyclables pour réveiller tout cette noble assemblée. M Larrat, maire de Carcassonne, se sent directement interpellé et obligé de réagir avec quelques 'observations générales' avant de passer la parole à M Albarel ; après tout, comme il le dit lui-même, il aime le vélo 'à sa manière'. C'était le scénario du conseil fin juin 2021, c'était le même scénario lors du dernier conseil.

C'était le jeudi 17 juillet, après 1h20 de délibérations et de votes et juste après le nouveau tarif des concessions funéraires, le conseil municipal abordait les questions diverses. Le jour-même venaient de paraître les résultats du 'Baromètre des Villes Cyclables', un sondage de la FUB sur la « cyclabilité » des villes de France. M Bigot du groupe 'Citoyenneté et Ecologie Sociale' faisait remarquer que les résultats pour Carcassonne n'étaient pas très favorables et que la ville se plaçait en queue de peloton parmi les villes de taille égale, ceci expliquant sans doute le peu de publicité fait au-dit sondage.

Réponse en deux temps :

M Larrat, lyrique, magnifique et malin avec ses observations générales, puis M Albarel, en spécialiste en charge du dossier , agacé.

M le Maire a commencé par signaler que dans différents classements Carcassonne était une des villes les plus attrayantes de France, ce qui est incontestable mais , ici, hors sujet. Ensuite, il a fait une analyse sur le fil du rasoir: il a fait remarquer que seulement 117 personnes sur une population de 48116 avaient répondu au sondage ('C'est bien connu il n'y a que les mécontents qui répondent,' asséna-t-il.)...et la ville dépense 250,000€ par an pour le vélo, autrement dit, 250,000€ pour 117 cyclistes, ça fait 6410€ (250,00 divisé par 117 = 2136)*. Renversant ! Il faut dire que c'est le genre de situation dans laquelle on peut y aller à fond : on a les rieurs de son côté, on est le professeur omniscient, on n'a pas de débat contradictoire, on a le dernier mot, on peut tout dire, d'ailleurs, à un moment, il s'est rendu compte que les 'lycéens' n'étaient pas très attentifs, peut-être que la démonstration pour aussi magistrale qu'elle fût leur semblait un peu, comment dire, spécieuse ou en bon français, 'un peu FdG'.

En fait, où sont passés les 250,000€ en 2021 ? On a vu quelques pochoirs ici et là (trop près des voitures dans la rue Marty), et la création d'une vraie piste cyclable du pont de l'Avenir jusqu'au rond-point de la Mosquée, soit une dépense en peinture et en main d'œuvre, en étant large, de quelques milliers d'euros. On comprend mieux le budget de 250,000€ si on ajoute la réfection du revêtement de la chaussée de l'entrée de la rue Marty jusqu'à la Mosquée. (le bas de la rue Joliot-Curie en avait dramatiquement besoin). Mais faut-il confondre, réfection de chaussée et marquage de piste cyclable ?

Nous avons entendu qu'il y a 35 kms de pistes cyclables à Carcassonne. Ce n'est pas la première fois qu'on nous jette ce chiffre à la figure. P...., 35kms ! Le premier venu ne peut être que très

favorablement impressionné par cette affirmation. Ceux qui roulent quotidiennement à vélo dans Carcassonne (les 117) le sont moins.

Faut-il compter les pistes 'Ripolin', avec quelques pochoirs tous les 60 à 80m, la rue Marty, la montée Combéleran, la rue Trivaille, la rue Zola, la rue Calquières, la rue Axchille Mir ... ?

Faut-il compter la piste d'essai qui mène au lac de la Cavayère?

Faut-il compter la piste qui va de Montredon à la Fabrique des Arts ouverte par la municipalité Pérez et remise en état à deux reprises par la municipalité Larrat ?

Avec toute la bonne volonté du monde je n'arrive pas à me faire à l'idée qu'il y a 35 km de véritables pistes cyclables à Carcassonne.

Ceci dit, bien sûr, il y a la piste Gare-Cité ouverte en 2019 . Il faut lui reconnaître certaines qualités: elle est en grande partie sécurisée et roulante. Mais on pourrait aussi dire qu'il faut traverser quatre fois un boulevard, donc s'arrêter quatre fois, en quelques centaines de mètres. Et un touriste sortant de la gare ou du Canal ne saura jamais qu'elle mène à la Cité, il n'y a pas de signalisation.

Et le tour de Bastide, pratique et roulant, mais attention aux potelets, trop nombreux, trop serrés, trop peu visibles, dangereux pour les distraits.

Il y a, bien sûr, un réseau de parcs à vélo de plus en plus dense et la mise en place des Cyclolib est sans aucun doute une réussite !

On nous dit que le plan vélo présenté en octobre 2018 a été retardé par les problèmes climatiques et le Covid... Soit ! On attend impatiemment l'aménagement cyclable de l'avenue du Général Leclerc qui semble être un modèle du genre si l'on se fie à la présentation faite sur le site de la ville de Carcassonne à l'époque

Mais il y a les vraies pistes cyclables et les autres. Il y a des annonces prometteuses mais des réalisations quelquefois décevantes: une rue avec limitation de vitesse à 30km/h n'est pas une piste cyclable, une rue avec uniquement des pochoirs sur toute sa longueur n'est pas une piste cyclable.

Autre chose : dans sa réponse à M Bigot, M Larrat revendique avec les maires de Villegailhenc et Villemaussou, la création d'une piste à venir entre Villegailhenc et Carcassonne et ce n'est surtout pas une initiative de l'Agglo, affirme-t-il avec force, mais si l'Agglo veut participer financièrement, l'on est preneurs ! Ai-je bien lu dans l'Indépendant du 10 janvier que c'était le département en la personne des élus Bardou et Mourad qui se félicitaient de l'avancée de ce projet? Va comprendre ! Je vais vérifier, je vous dirai...

Je laisse à chacun le soin de conclure...en attendant le prochain conseil municipal !

Note :

- 250,000 divisé par 117 =2136
- mais sur 3 ans : 750,000€ divisés par 117 = 6410 €